

La dimension stratégique des relations commerciales et monétaires Chine-Union européenne

Karine Lisbonne-de Vergeron - alumni d'HEC et de la London School of Economics (Institut européen), chercheur associé au Royal Institute of International Affairs, Londres

Résumé

L'émergence de la Chine est un phénomène sans précédent historique. Elle a désormais dépassée l'Allemagne comme troisième puissance économique mondiale. La relation économique sino-européenne a acquis une dimension stratégique de toute première importance sur l'échiquier mondial. L'Union européenne est le premier partenaire commercial de la Chine. Mais le plus grand déficit commercial bilatéral de l'Union est précisément celui avec la Chine. Les conclusions du dernier sommet sino-européen de novembre 2007 ont permis à la Chine et à l'Union européenne de convenir d'un accord sur la création d'une nouvelle instance de dialogue stratégique de haut niveau afin d'améliorer la gestion des relations économiques et commerciales. Les relations commerciales entre l'Union européenne et la Chine doivent, pour se développer et s'équilibrer, aborder concrètement plusieurs questions essentielles : l'accès aux marchés chinois, la défense des normes et des standards européens et le respect de la protection des droits de propriété intellectuelle, la prise en compte du développement nécessaire à venir de la société de consommation en Chine. Sur le plan monétaire, la question d'une réévaluation plus rapide du renminbi reste entière. La gestion des relations monétaires entre la Chine et la zone euro pourrait également se traduire par une plus grande diversification des réserves chinoises en faveur de l'euro face à la faiblesse du dollar.

Introduction

L'émergence de la Chine est, à plus d'un titre, un phénomène sans précédent historique. Avec un taux de croissance de 11,4% en 2007, son essor économique lui a permis de dépasser l'Allemagne comme troisième puissance économique mondiale, mais pas encore comme premier exportateur mondial. Certains experts estiment que son PIB aura triplé d'ici 2025 et sera, alors, au deuxième rang mondial derrière les États-Unis¹, même si l'Union européenne reste la première en termes de produit intérieur brut (PIB).

En 2006, la Chine dépassait le Japon comme premier pays détenteur de réserves de change à l'échelle internationale, avec un stock estimé à près de 2 000 milliards \$, dont 1530 milliards de réserves de change officielles à la fin du mois de décembre 2007². Ce potentiel d'investissement financier est d'autant plus significatif pour la communauté internationale qu'il se consolide en pleine crise financière. Un tel essor ne permet plus à aucun pays européen pris individuellement de peser avec le même poids dans le cadre de relations économiques bilatérales dès lors qu'il s'agit de questions macro-économiques dont les effets et les enjeux se mesurent à l'échelle mondiale.

Dans le contexte de l'intensification croissante et déséquilibrée des échanges commerciaux entre la Chine et l'Union européenne et de la montée du cours de l'euro vis-à-vis du dollar avec ses effets induits sur le taux de change entre l'euro et la monnaie chinoise (le renminbi), la gestion de ce problème est devenue un enjeu capital. Pour la première fois, l'Union européenne doit instaurer, à la fin du mois d'avril prochain, un mécanisme de dialogue macro-économique de haut niveau avec le continent chinois : tant par son ampleur et son intensité que par les défis qu'elle engendre pour l'Union européenne, la relation économique sino-européenne a acquis une dimension stratégique de toute première importance.

1. Les échanges commerciaux Chine-Union européenne

1.1. L'Union européenne, premier partenaire commercial de la Chine

L'Union européenne compte de plus en plus pour la Chine en matière économique et commerciale, bien que les relations bilatérales entretenues avec les États membres pris individuellement restent prédominantes. Or, c'est avec l'Union européenne prise dans son ensemble, disposant à la fois de la plus forte puissance commerciale au monde et désormais, sans nul doute, de la deuxième monnaie sur l'échiquier international, avec de fait une population de près de 500 millions d'habitants, que les peuples européens pourront avoir les moyens de peser à long terme dans les échanges économiques avec le continent chinois.

Depuis 2004, l'Union est devenue le premier partenaire commercial de la Chine, représentant 15% de la totalité du commerce extérieur chinois en 2006, avec une croissance des échanges de 25% par rapport à 2005. Dans l'ensemble, depuis 1978, les échanges bilatéraux ont été multipliés par plus de soixante pour atteindre près de 255 milliards € en 2006³.

¹ On pourra se reporter à *Le monde en 2025*, sous la direction de Nicole Gnesotto et Giovanni Grevi, Robert Laffont, octobre 2007.

² S'ajoutent à ceci 205 milliards \$ transférés au fonds souverain *China Investment Corporation*, 160 milliards \$ de dépôts bancaires en devises, ainsi que les bénéfices successifs de recapitalisations bancaires ou de fonds levés sur les places financières de Hong-Kong et de New York. Cf. Mission économique de Pékin, in « Revue financière Grande Chine », n°331, 15 février 2008.

³ Estimations d'Eurostat et de la délégation de la Commission européenne en Chine. Les statistiques chinoises sont toujours moins élevées que celles de sources européennes, ou américaines, du fait essentiellement de l'exclusion de réexportations de marchandises par Hong-Kong.

En retour, la Chine est dorénavant le second partenaire commercial de l'Union européenne, après les États-Unis, et est devenue en 2006 la première source d'importations de l'Union (représentant près de 192 milliards € ou 14,4% du total des importations⁴). Dans cette même année, les exportations européennes vers la Chine ont augmenté de 23% pour s'élever à 63 milliards €. Les exportations étaient de 40% supérieures à celles des États-Unis et se doublaient d'investissements directs cumulés d'une ampleur comparable. L'Union européenne est également, selon les sources chinoises, le premier partenaire de la Chine en matière de transferts de technologies et de biens d'équipements, soit près de 40% de la totalité des importations chinoises dans ce secteur en 2006, contre 23% du Japon et 19% des États-Unis.

1.2. La Chine est le pays vis-à-vis duquel l'Union européenne affirme son plus fort déficit bilatéral

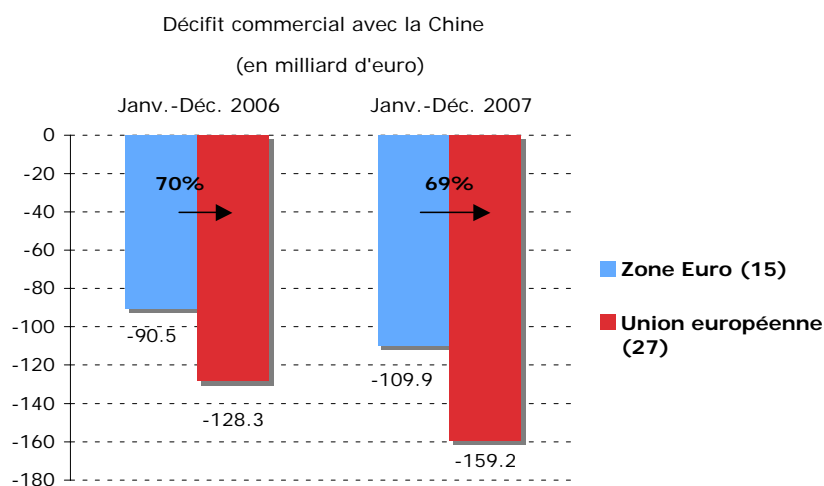
Si l'avenir des relations commerciales et monétaires sino-européennes est, de nos jours, un élément clé de l'économie mondiale, l'un des principaux enjeux pour l'Union européenne tient à l'importance croissante du déficit commercial. Alors que l'excédent commercial chinois a atteint un taux de croissance record avec le reste du monde de 85% pour le premier semestre de l'année 2007, de nombreux experts ont souligné, ces derniers mois, la nécessité d'une relation équilibrée avec la Chine. À ce jour, l'Union européenne vend plus à la Suisse, un pays de 7,5 millions d'habitants, qu'à l'Empire du milieu, alors que le déficit commercial sino-européen se creuse de près de 17 millions € par heure⁵. L'intensification de cette tendance revêt une urgence stratégique pour l'Europe : en 2006, le déficit commercial de l'Union s'était élevé à plus de 128 milliards €, soit une augmentation de 57% par rapport à 2003. Sur la seule période de janvier à mai 2007, le déficit a augmenté de près de 53% (une dégradation principalement attribuée à une progression de 138% des exportations de produits sidérurgiques chinois vers l'Union européenne pendant cette période). Enfin, pour l'ensemble de l'année 2007, ce déficit devrait avoisiner la barre des 160 milliards € selon les dernières estimations d'Eurostat, soit un niveau désormais comparable au déficit américain estimé à 176 milliards €.

Sur l'ensemble de l'année 2007, les exportations chinoises vers l'Union européenne ont augmenté de 29%, contre une croissance de 14% des exportations chinoises vers les États-Unis⁶. À cela s'ajoute que les pays membres de la zone euro sont les plus tributaires du déséquilibre croissant des échanges, représentant près de 70% du déficit commercial sino-européen.

⁴ Eurostat, « External and intra-European Union trade », septembre 2007.

⁵ Cf. Peter Mandelson, Commissaire européen au commerce extérieur, Sommet économique Union européenne-Chine, Pékin, 27 novembre 2007.

⁶ Cette croissance reflète en partie la hausse de l'euro ces derniers mois par rapport à la devise chinoise, conséquence directe de la faiblesse du dollar, le cours du renminbi ayant été principalement indexé à celui de la monnaie américaine depuis 2005.



(Sources : Eurostat et Commission européenne. Données mises en forme par l'auteur)

Un autre facteur qui explique l'ampleur stratégique de cette tendance tient au fait qu'en parallèle, le poids de l'Asie, Chine comprise, dans les importations totales de l'Union européenne n'a cru que de 10% sur les dix dernières années, dès lors que les économies asiatiques ont centralisé leurs productions sur le territoire chinois. Cela est notamment le résultat d'implantations croissantes de sociétés japonaises, ou de pays voisins, en Chine : l'intégration des échanges commerciaux en Asie de l'Est s'est intensifiée, la Chine étant considérée actuellement comme assumant une fonction d'assembleur final⁷ des productions industrielles de la région et tend ainsi à remplacer les autres fournisseurs asiatiques des pays industriels développés. Si la part des exportations de la Chine dans les exportations asiatiques totales a presque triplé depuis dix ans (de 12% à 32%), celles de l'ASEAN-5⁸ (de 17% à 16%) et du Japon (de 34% à 22%) se sont réduites sur la même période. À eux deux, les États-Unis et l'Union européenne représentent le principal débouché commercial de la Chine. Il n'est donc pas anodin de noter que la relation sino-américaine est définie par le secrétaire au Trésor américain, Henry Paulson, comme la plus importante pour les États-Unis. Mais, par son volume, la relation Chine-Union européenne est l'une des plus importantes de l'économie mondiale : en 2007, les échanges bilatéraux devraient avoir dépassé le niveau des 300 milliards € (contre près de 280 milliards € pour les échanges sino-américains⁹).

2. La gestion des échanges sino-européens

La relation de l'Union européenne avec la Chine diffère nettement de l'intensité du dialogue sino-américain. Pour de nombreux experts, l'Europe pèse moins lourd dans les priorités chinoises. Cela s'explique en partie par l'absence de véritable politique étrangère commune de l'Union européenne face à la Chine. Pourtant, au-delà de cette dimension politique, des avancées récentes concernant la relation macro-économique Chine-Union européenne méritent d'être soulignées¹⁰.

⁷ Voir « Revue régionale, Asie », Réseau des missions économiques françaises en Asie, n°152, janvier 2008.

⁸ L'ASEAN-5 regroupe la Thaïlande, la Malaisie, l'Indonésie, les Philippines et le Vietnam.

⁹ Centre de recherche du Congrès américain, « US-China trade issues », mars 2008. Les échanges bilatéraux s'élèvent à 387 milliards \$ soit 280 milliards € (taux de change €1 = \$1,38, moyenne annuelle 2007).

¹⁰ Pour une analyse plus détaillée des relations géopolitiques Chine-Europe, voir « L'Europe vue de Chine, regards contemporains », Karine Lisbonne-de Vergeron, Fondation Robert Schuman et Chatham House, novembre 2007.

2.1. Une nouvelle instance de dialogue stratégique

La création en juin 2007 d'un groupe de réflexion de haut niveau entre l'Union européenne et la Chine avait permis d'avancer des propositions sur les moyens de résoudre le déficit commercial bilatéral croissant. Ces conclusions ont été présentées à Pékin le 28 novembre 2007, lors du dernier sommet UE-Chine. Il s'agissait là d'un cadre complémentaire au Dialogue annuel économique et financier UE-Chine, développé avec l'objectif de favoriser une meilleure compréhension mutuelle, et dont la troisième rencontre avait porté essentiellement, le 5 juillet 2007, sur des échanges de vues concernant l'interaction de la Chine et les politiques monétaires et fiscales de l'Union européenne, ainsi que sur les réformes du secteur financier chinois.

Or, à l'occasion du dernier sommet UE-Chine, le président de l'Eurogroupe, le président de la Banque centrale européenne et les commissaires aux affaires économiques et monétaires et au commerce extérieur ont pour la première fois négocié ensemble, d'une seule voix, au nom de l'Union européenne, les questions commerciales et monétaires.

À l'issue de ce 10^{ème} sommet, l'Union européenne et la Chine sont convenues d'un accord sur la création d'un mécanisme de dialogue de haut niveau, comparable à ceux que la Chine avait créés avec les États-Unis en décembre 2006 et avec le Japon depuis avril 2007. L'avancée des négociations en cours, suite à la dernière visite en date du commissaire européen au commerce extérieur, à la fin du mois de février 2008 à Pékin, devrait se traduire par le lancement de ce nouveau mécanisme lors de la prochaine visite du président de la Commission européenne en Chine le 25 avril 2008. Cette procédure devrait permettre à l'Union européenne et à la Chine d'améliorer la gestion des relations commerciales portant sur la dimension stratégique des échanges, l'investissement et la coopération économique, ainsi que la coordination des projets bilatéraux.

2.2. Quels résultats concrets peut-on en attendre ?

Plusieurs dossiers essentiels pour les échanges sino-européens peuvent être identifiés :

- l'accès aux marchés chinois : les conclusions d'une étude récente¹¹ ont souligné que les barrières d'accès au marché représentent un coût de 20 milliards € par an en perte de débouchés commerciaux pour les entreprises européennes, soit près de 30% du total des exportations de 2006. Malgré les interventions successives de responsables politiques européens, et bien que la Chine ait accumulé plus de 750 milliards \$ d'investissements directs étrangers, l'accès à certains secteurs clés reste restreint en raison des limites imposées aux investissements dans certains domaines, comme ceux de l'industrie automobile, des télécoms, de la pétrochimie et de l'énergie, ou celui des services financiers. Pour ce dernier, les sociétés étrangères sont limitées à une prise de participation de 20%, portées à 25% dans le cadre d'un consortium international. La chambre de commerce de l'Union européenne en Chine constate, par ailleurs, le maintien de barrières techniques pour les sociétés étrangères et une tendance croissante à un traitement inégal par certains organismes de réglementation chinois¹². Alors que les investissements européens ont régressé en Chine en 2006 et en 2007, suite notamment au manque de transparence en matière réglementaire, les plaintes déposées contre la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) par l'Union européenne et par les États-Unis, expliquent d'autant plus l'enjeu que représente l'élimination des obstacles aux investissements étrangers¹³.

¹¹ « Study on the Future Opportunities and Challenges in EU-China Trade and Investment Relations 2006-2010 », étude publiée par la Commission européenne, février 2007.

¹² Chambre européenne de commerce en Chine, « China's Position Paper 2007-2008 », octobre 2007.

¹³ Voir, par exemple, la plainte en date du 3 mars 2008 déposée par l'Union européenne à l'encontre des mesures imposées par Pékin aux agences étrangères d'information financière.

- la défense des normes et des standards européens et le respect de la protection des droits de propriété intellectuelle : il serait primordial pour l'Union européenne que la conformité aux normes européennes et la protection de ces droits soient défendues dans le cadre des nouvelles négociations macro-économiques. Selon les estimations de la Commission européenne, la Chine a été à l'origine de près de 83% des contrefaçons interceptées aux frontières de l'Union européenne en 2006 et les violations de la propriété intellectuelle se solderaient par une perte de revenus de l'ordre de 20% pour les fabricants européens établis en Chine. Si de nombreux efforts ont été consacrés au renforcement de la protection intellectuelle par les autorités chinoises, les progrès sont encore insuffisants pour améliorer les conditions d'activités commerciales des sociétés européennes. Par ailleurs, cette question pourrait, à terme, s'étendre à des considérations plus larges en matière de respect des normes environnementales ou de droits humains, qui ne font certes pas encore partie des débats commerciaux actuels, mais qui pourraient se renforcer au sein de l'opinion publique en Europe si l'amélioration du déséquilibre de la balance commerciale n'était pas effective.

- enfin, l'un des facteurs déterminants d'un meilleur équilibre des échanges commerciaux tient au développement à venir de la société de consommation en Chine. La hausse de la demande domestique et la poursuite des réformes économiques en Chine seront décisives pour favoriser un environnement de marché plus compétitif et équilibré et réduire le déficit bilatéral. Cela comporte, en particulier, la réforme nécessaire des services bancaires et le développement d'un marché réel de crédit à la consommation.

À l'heure actuelle, le dialogue stratégique de haut niveau pourrait formellement couvrir la question du déficit commercial et notamment la propriété intellectuelle, l'environnement, la haute technologie, l'énergie et l'amélioration des conditions d'investissements sur le marché chinois. Sur ce point, ce mécanisme pourrait cependant n'avoir qu'un impact limité à court terme. En janvier 2007, l'Union européenne et la Chine avaient, par ailleurs, initié un autre processus de négociation portant sur l'actualisation de l'accord de coopération commerciale et économique de 1985 (à ce jour, le principal cadre juridique des relations bilatérales) sous la forme d'un nouvel Accord-cadre de partenariat et de coopération (APC). Sans nul doute, ces négociations devraient se poursuivre sous la présidence française de l'Union européenne au deuxième semestre de l'année 2008, au cours de laquelle le 11^{ème} sommet UE-Chine se tiendra. Or, l'amélioration de l'accès au marché chinois est *a priori* l'un des dossiers clés pour résoudre le déficit de la balance des échanges sino-européens.

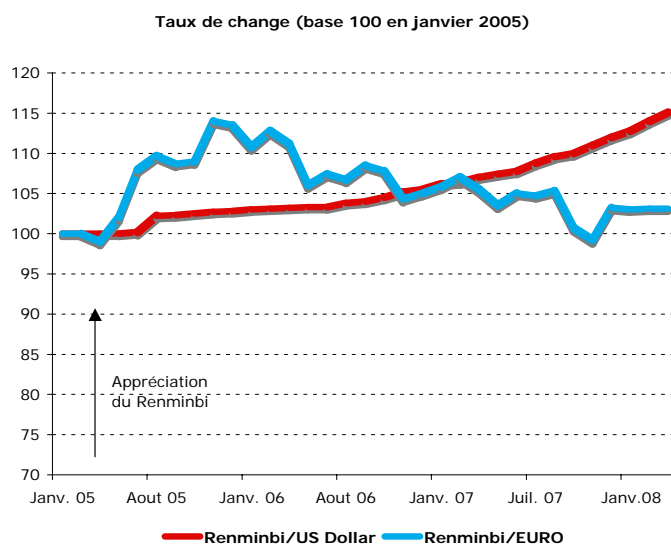
3. L'enjeu monétaire

3.1. L'euro, le renminbi et le dollar : la nécessaire réévaluation de la monnaie chinoise

En complément des éléments mentionnés sur le plan commercial, cette nouvelle instance de dialogue pourrait s'avérer d'autant plus stratégique pour l'Union européenne sur la question précise du taux de change euro/renminbi. Il est de fait surprenant que le taux de change du renminbi soit resté jusqu'au dernier sommet UE-Chine de novembre 2007 une question bilatérale essentiellement sino-américaine, dès lors que son évolution est tout aussi significative pour la zone euro, et par conséquent pour les relations commerciales entre l'Union européenne et la Chine, qu'elle ne l'est pour le dollar. En effet, la part de la Chine dans le taux de change effectif du dollar et de l'euro – un taux qui permet d'apprécier la compétitivité d'une économie et d'une monnaie par rapport à d'autres devises en incluant notamment le poids des échanges commerciaux – est à hauteur comparable, de 13,7% pour les États-Unis contre 10,4% pour la zone euro¹⁴. Or, en taux de change réel, la tendance lourde vis-à-vis de l'euro est à la dépréciation, de

¹⁴ Estimations de la Banque des règlements internationaux (BRI).

l'ordre de 25% depuis 2002. En regard, le renminbi s'est apprécié par rapport au dollar de façon régulière depuis le mois de juillet 2005, soit environ une progression de 15%. En 2007, il s'est encore apprécié de 6,6% vis-à-vis du dollar et déprécié de 3% vis-à-vis de l'euro. Cela s'explique par le contrôle du cours de la monnaie chinoise, qui est étroitement et essentiellement liée à la devise américaine depuis 2005, et non à la monnaie unique européenne.



(Sources: BRI, Mission économique française en Chine. Données mises en forme par l'auteur)

Actuellement, dans le contexte persistant de la crise financière, la devise chinoise poursuit son appréciation : elle a progressé de 2,5% depuis le 1^{er} janvier 2008 vis-à-vis du dollar et s'est appréciée de près de 4,5% vis-à-vis de l'euro depuis novembre 2007. Si cette évolution signale que le taux de change réel évolue, la nécessité d'une réévaluation plus rapide du renminbi, réaffirmée récemment par le Président français et les ministres des finances du G7 et par le président de l'Eurogroupe, reste entière.

Pourtant, pour de nombreux observateurs, les Chinois seraient désormais plus enclins à traiter avec l'Union européenne sur une base identique à celle qu'ils entretiennent avec les États-Unis, en particulier sur les questions monétaires. Le mécanisme de haut niveau Chine-Union européenne abordera spécifiquement la question du taux de change, qui devrait constituer l'un des trois volets du dialogue envisagé. Il s'agirait là d'une nouveauté propre au mécanisme sino-européen, puisque le dialogue stratégique macro-économique Chine-États-Unis ne couvre la dimension monétaire en tant que telle que dans le cadre de négociations plus larges traitant du rééquilibrage de l'économie chinoise. Par ailleurs, à l'issue du dernier sommet UE-Chine, les autorités chinoises ont annoncé leur objectif de permettre à terme une plus grande flexibilité du taux de change. Elles estiment qu'une réévaluation graduelle de leur devise ne peut advenir qu'avec une réforme parallèle de leur système bancaire.

L'évolution du contexte domestique chinois pourrait cependant favoriser un assouplissement et un meilleur réajustement du régime de change notamment face à la montée des tensions inflationnistes. Une appréciation de la monnaie chinoise serait une réponse efficace, à double titre, pour lutter contre ces tensions. Elle permettrait de réduire non seulement l'impact de prix plus élevés à l'importation d'énergie et de matières premières, mais aussi celui de la surliquidité qui émane des investissements accrus de la Chine en achats de devises, compte tenu de ses réserves de change et de son double excédent externe courant et financier. Dans le contexte international actuel, il semblerait en effet plus difficile pour la Chine de relever ses taux directeurs, avec les

effets induits d'une telle mesure sur le plan domestique, pour répondre à l'inflation. Les pressions inflationnistes croissantes en interne pourraient donc encourager un arbitrage entre objectifs externes et domestiques ; sur un an, l'inflation a atteint son plus haut taux depuis dix ans, à près de 4,8%, et l'indice des prix à la consommation a atteint un niveau historique au mois de janvier 2008, à plus de 7,1%, sous la poussée des prix alimentaires. Par ailleurs, compte tenu du renforcement de flux spéculatifs sur les marchés chinois ces dernières semaines suite à l'appréciation sensible mais limitée du renminbi, de nombreux économistes confirment qu'une accélération de la réévaluation de la devise chinoise, non pas graduelle, mais en une seule appréciation significative de l'ordre de 20%, serait le meilleur recours envisageable.

3.2. La dimension extérieure de l'euro et la question de son statut comme monnaie de réserve internationale

La gestion des relations monétaires entre la Chine et la zone euro pourrait également se traduire par une plus grande diversification des réserves chinoises en faveur de la monnaie unique européenne face à la faiblesse du dollar avec, d'ores et déjà, de premiers contrats signés en euro entre sociétés européennes et chinoises. Pour la Chine, dont près de 70% des réserves sont libellées en dollar, essentiellement en bons du Trésor américain¹⁵, seul l'euro aurait le potentiel de constituer, à moyen terme, une véritable alternative au dollar pour assurer une meilleure stabilité internationale. La crédibilité de l'euro ne cesse de gagner en reconnaissance. Si les réserves chinoises continuent à augmenter à un rythme de plus de 5% pour le dernier trimestre de l'année 2007, certains experts anticipent un changement possible vers une plus grande représentation de l'euro. À ce jour, les réserves de change chinoises en euro sont estimées à près de 20%.

Ces perspectives ont néanmoins pour corollaire certaines complexités inhérentes à la gestion de l'enjeu monétaire sino-européen. En tant que tel, ce développement possible – l'euro prenant une plus grande part dans les réserves de change de la Chine et, à long terme, de façon plus large à l'échelle internationale – ne peut être comparé au phénomène qui a conduit à l'établissement du dollar comme monnaie de réserve indexée sur l'or dans les années 1920 ou 1930. Pour certains, la monnaie à venir pourrait davantage ressembler à un régime pluriel, au moins tripartite, qui s'accompagnerait de la montée en puissance de la devise chinoise comme monnaie de réserve¹⁶. D'autres experts estiment que la diversification pourrait plutôt se traduire par un investissement chinois sur les marchés d'actions émergents et non sur celui des devises, notamment au travers de son nouveau fonds souverain¹⁷, la *China Investment Corporation*.

En tout état de cause, la position de l'euro sur l'échiquier mondial prend une importance croissante. En moins de dix années d'existence, l'euro est devenu la deuxième monnaie au monde¹⁸. À ce jour, un quart des réserves mondiales de change, un tiers du marché de dettes et un sixième des marchés de dépôts et de prêts internationaux sont, d'ores et déjà, libellés en euro. Près de la moitié des exportations de la zone euro et un tiers de ses importations sont facturés dans la monnaie unique européenne¹⁹. Cette reconnaissance externe lui confère également des responsabilités à l'échelle régionale et

¹⁵ On notera que les déficits de la balance courante des États-Unis sont de l'ordre de 6,6% du PIB, ce que reflète en partie l'accumulation des réserves chinoises. Voir Jacques de Larosière, « La politique monétaire dans un monde globalisé, quels nouveaux défis ? », in L'état de l'Union 2008. Rapport Schuman sur l'Europe (sous la direction de Thierry Chopin et Michel Foucher), Éditions Lignes de Repères, février 2008.

¹⁶ Une telle hypothèse est souvent considérée à l'aune des propositions concernant la création potentielle d'une unité monétaire asiatique, qui entraînerait, pour certains, une convergence du yen et du renminbi. En regard, d'autres experts envisagent l'hypothèse à terme d'un accord monétaire transatlantique entre l'euro et le dollar. Par ailleurs, malgré la hausse récente des spéculations de marché sur le prix de l'or, il n'en reste pas moins que le retour de ce métal précieux comme base d'indexation monétaire reste fortement improbable.

¹⁷ Stephen Jen, « Petrodollar tsunami to hit euro and dollar », *Financial Times*, 3 mars 2008.

¹⁸ Voir également Franck Lirzin « Quelle diplomatie pour l'euro ? », *Question d'Europe*, Fondation Robert Schuman, 10 mars 2008.

¹⁹ « The Coming of age, report on the euro », Bruegel, janvier 2008.

internationale qui ne peuvent être négligées. Or, sur la question du taux de change, la BCE ne peut être l'unique représentante de la zone euro. Le président de l'Eurogroupe est en effet le seul, au niveau de l'Union européenne, à être à même de traiter directement avec le gouvernement chinois, et non avec la Banque centrale chinoise, sur cette question, et ce, conformément à sa participation aux négociations qui se sont tenues à Pékin au mois de novembre 2007. En ce sens, le président de l'Eurogroupe pourrait se voir doté d'un mandat de représentation de la zone euro²⁰ en externe portant uniquement sur les questions afférentes aux politiques de taux de change vis-à-vis de ses principaux partenaires. Ce mandat pourrait de fait offrir une marge de négociation accrue au président de l'Eurogroupe selon des dispositions définies sur proposition des États membres. Cela nécessiterait cependant au préalable que la zone euro puisse se doter des moyens nécessaires au développement d'une dimension politique en complément de la BCE, et avec pour condition que cette proposition s'accompagne d'une coopération et d'une coordination étroite entre les présidents de l'Eurogroupe et de la Banque centrale européenne. Une telle démarche donnerait à l'euro une voix plus politique en matière économique pour permettre à la monnaie unique de réaliser pleinement son potentiel international.

Conclusion

L'enjeu monétaire des relations Chine-Union européenne souligne d'autant plus le caractère déterminant et premier pour la zone euro de sa gouvernance économique et de son renforcement institutionnel en interne. Sur le plan commercial, l'ampleur croissante des relations sino-européennes confirme la nécessité d'une politique plus systématiquement équilibrée avec la Chine. En tant que telle, elle représente une mesure de la capacité de l'Union européenne à agir comme bloc économique régional et à gérer une relation bilatérale stratégique sur l'échiquier mondial. Alors que le produit intérieur brut de la zone euro, et non plus uniquement de l'Union européenne dans son ensemble, dépasse celui des États-Unis, l'Union européenne pourra aussi réaliser l'ambition que lui confère son potentiel économique en renforçant son identité et ses intérêts en externe et en favorisant les conditions d'une relance politique en interne.

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

La Fondation Robert Schuman, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.

²⁰ Voir pour une étude détaillée de la zone euro, « The Coming of age, report on the euro », op.cit. ou « Exploiting Europe's strong potential », Chatham House, janvier 2008.